

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

Certificat N° **CW202213-1318** attribué à :

LEPF (Les Entretiens Professionnels Formation)

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :
 19-21 rue Dumont d'Urville et 18-20 rue la pérouse 75116 Paris

CERTIFICATION QUALIOPi

Pour

Catégories d'action	À compter du
ACTIONS DE FORMATIONS L. 6313-1-1°	13/05/2022

Certificat valable jusqu'au : **12/05/2025**
 Date certification initiale : **13/05/2022**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.
 La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 09 80 08 54 71

Date de signature : **10/02/2025**

Directeur de certification
 Signature autorisée




Accréditation n°5-0622
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE